

Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

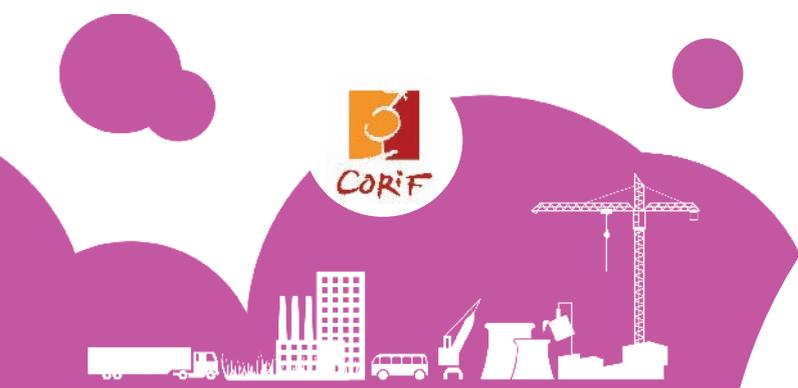
Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de l'égalité et de la mixité, la **Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Nord Pas-de-Calais** s'engage à :

- Impulser, coordonner, et dynamiser les actions en faveur de la mixité en lien notamment avec les branches professionnelles dans le cadre du Service Public de l'Emploi Régional.
- Favoriser l'insertion des jeunes notamment des jeunes filles dans les entreprises en mobilisant prioritairement les dispositifs d'alternance.
- Renouveler les chartes d'engagements particuliers avec les branches professionnelles, l'interprofessionnel sur le recrutement des femmes notamment vers des métiers porteurs ou en tension.
- Poursuivre et développer des actions avec les branches professionnelles et les partenaires associés pour une meilleure connaissance des métiers et de leurs réalités d'exercice afin de favoriser la diversification et la mixité des emplois.
- Inciter le recrutement des femmes dans les entreprises en mobilisant les moyens mis à la disposition de l'Etat notamment par les contrats aidés, les dispositifs d'aides aux entreprises et les actions d'accompagnement.
- Assurer le pilotage et suivi dans le cadre du Service Public de l'Emploi Régional des actions opérationnelles dans le cadre en particulier de plans d'actions territoriaux menés dans chaque bassin d'emploi de la région.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Jean-Michel Bérard
Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, Préfet du Nord



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de l'égalité et de la mixité, **la Région Nord-Pas de Calais** s'engage, dans son champ de compétence formation professionnelle :

En direction de l'orientation professionnelle des hommes et femmes pour :

- Mieux favoriser la découverte des métiers et dispenser une information sans a priori ni discrimination de sexe sur les métiers et les débouchés en terme d'emplois pour permettre le choix de filières et de métiers diversifiés.
- Poursuivre la construction des outils et des dispositifs pour élargir les intérêts, susciter des vocations et permettre aux hommes comme aux femmes quel que soient leur âge et leur origine de déployer tous leurs potentiels dans le monde professionnel.
- Renforcer le travail de présentation de témoignages et de personnes ressources, des ambassadrices professionnelles dans leurs métiers (modèles identificatoires).

En direction des jeunes filles et des femmes dans les parcours de formation vers des métiers techniques, pour :

- les accompagner et les suivre pour faciliter leur accès, leur intégration et leur maintien en formation qualifiante ;
- les aider dans la recherche d'un stage et, à l'issue de la formation à accéder à un emploi durable.

La Région Nord-Pas de Calais se donnera les moyens qualitatifs et quantitatifs d'un suivi des parcours de formation.

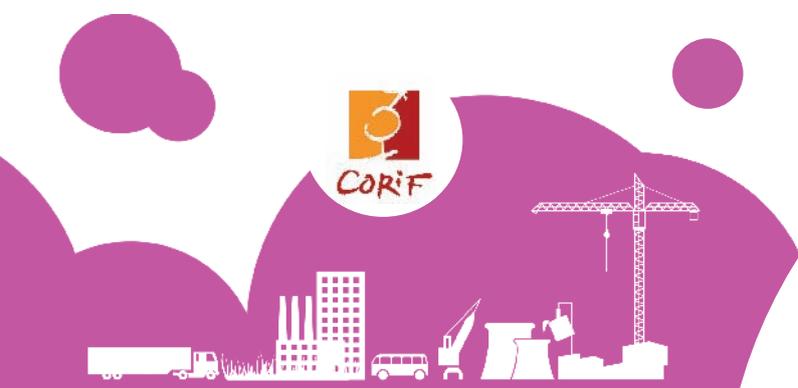
En direction des organismes de formation et d'orientation professionnelle ou autres structures d'accompagnement pour :

- Mieux intégrer l'égalité des chances hommes/femmes dans leur quotidien professionnel par la sensibilisation et la formation de leurs personnels.
- Mieux équilibrer la participation des hommes et des femmes dans l'accès à toutes les filières de formation qualifiante en évitant les pré-requis et les jugements stéréotypés qui produisent une sélection éliminatoire de profils diversifiés.
- Mieux favoriser les pratiques non discriminantes de positionnement et de recrutement.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Pierre de Saintignon,

Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais,
chargé du Développement Economique, du Schéma Régional de Développement Economique (dont Santé au Travail),
des Nouvelles Technologies et de la Formation Permanente



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle, **la Délégation régionale aux Droits de Femmes et à l'Egalité** s'engage à mettre au service des partenaires signataires les moyens dont elle dispose :

- Les contrats pour la mixité des emplois et pour l'égalité professionnelle : Agir concrètement en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle, en aidant financièrement les entreprises qui embauchent ou promeuvent des femmes dans des secteurs ou fonctions où elles sont peu représentées. Nous passons alors directement un contrat entre l'Etat, l'entreprise et la ou les femmes concernées. Il s'agit alors d'un cofinancement avec l'entreprise pouvant atteindre 50 %, il est relatif aux frais de formations, de rémunérations, d'aménagement de poste de travail ou de locaux sanitaires. Plusieurs entreprises ont bénéficié de ces aides en 2009 et 2010.
- Les Mardis de l'Egalité
A travers une session de 3 modules, la DRDFE propose aux entreprises une formation, un soutien et un accompagnement spécifique au sein de l'entreprise, les frais sont intégralement pris en charge par la DRDFE.

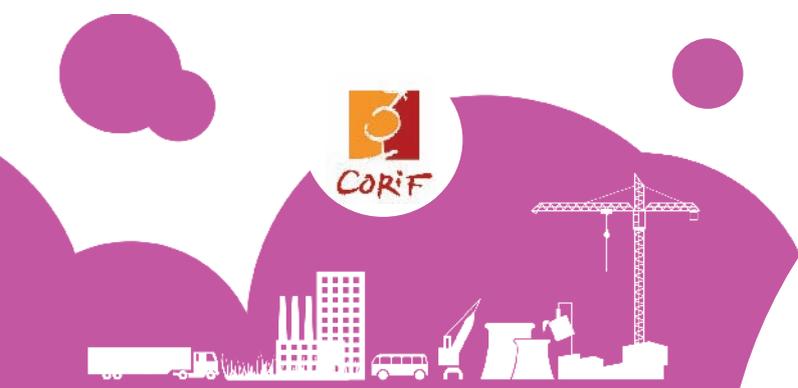
Au programme des "Mardis"

- Sensibiliser aux stéréotypes et informer sur les risques discriminatoires de l'employeur,
- Aider à vous mettre en conformité avec les lois sur l'égalité professionnelle et salariale,
- Informers sur les aides financières de l'Etat en faveur de l'égalité professionnelle,
- Accompagner la réalisation du rapport de situation comparée,
- Elaborer un plan d'actions, et présenter de bonnes pratiques.

- Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique concerne les jeunes filles de terminales qui s'orientent vers des études scientifiques ou technologiques dans lesquelles les filles sont peu nombreuses. Cette année, 59 lauréates recevront un prix de 1.000 €, un réseau de marraines et de parrains se met en place pour les conseiller, les soutenir et surtout asseoir l'ambition des filles pour ces métiers.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Jean-Michel Bérard
Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, Préfet du Nord



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de l'égalité et de la mixité, **la Direction Régionale de Pôle Emploi du Nord Pas-de-Calais** s'engage dans le champ de sa compétence Emploi à :

- Produire annuellement des éléments statistiques sur des études spécifiques concernant l'accès à l'emploi des femmes en concertation avec le CORIF et les services de Pôle Emploi concernés sur la base de critères définis conjointement. Ce travail devra permettre la mise en place de plans d'actions communs sur la thématique de la mixité et de l'égalité professionnelle.
- Constituer une ressource documentaire qui recense les expériences et bonnes pratiques mises en œuvre au sein de Pôle Emploi sur la mixité et l'égalité professionnelle.
- Poursuivre le travail engagé avec les branches professionnelles sur des montages d'actions spécifiques de recrutement, en utilisant notamment la MRS (méthode de recrutement par simulation) pour permettre l'intégration dans l'entreprise à toutes et tous, en levant les freins et les représentations des recruteurs et participer ainsi à la transformation du marché du travail.
- Favoriser la mixité et l'égalité professionnelle en poursuivant le développement des compétences des conseillers Pôle Emploi dans la lutte contre les discriminations.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Karim Khetib
Directeur Régional du Pôle-Emploi Nord-Pas-de-Calais



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de l'égalité et de la mixité, l'**Association Régionale des Missions Locales Nord Pas-de-Calais** s'engage à :

- Mener une analyse de l'accès des jeunes femmes au Programme Régional de Formation, aux emplois dont l'alternance par secteur professionnel via le logiciel de gestion des données Parcours3. Cette analyse permettra d'avoir un indicateur de départ pour suivre les effets de la signature de la charte.
- Mettre en place un plan d'actions sur les trois ans à venir pour augmenter l'accès des jeunes femmes aux formations et aux emplois qui aujourd'hui leur sont peu ouverts, en partenariat étroit avec les signataires de la charte.
- Professionnaliser les salariés du réseau :
 - sur la connaissance des secteurs professionnels et métiers visés par la charte et leur promotion auprès des femmes
 - sur l'argumentaire à construire auprès des organismes de formation et des entreprises pour faciliter l'accès des femmes à ces secteurs professionnels et métiers.
- Favoriser au sein du réseau les échanges de pratiques sur les expériences menées dans les territoires.
- Evaluer les actions menées et partager les résultats avec les partenaires de la charte.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Claude Hujeux,
Président de l'Association Régionale des Missions Locales



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle, **les membres du Conseil d'administration et les salarié-es du Collectif Régional pour l'Information et la Formation des femmes**, en fonction des moyens qui leur sont accordés, s'engagent à :

En matière d'orientation scolaire ou professionnelle :

- Poursuivre la création d'outils et de démarches favorisant la découverte d'un large panel de métiers, l'élargissement des intérêts pour permettre aux hommes comme aux femmes quel que soient leur âge, leur origine de déployer toutes leurs capacités et potentiels dans le monde de la formation ou de l'emploi.
- Donner les moyens (informatifs, pédagogiques, méthodologiques, démarches d'évaluation) aux professionnel-les agissant en la matière afin de dispenser une information sans a priori ni discrimination de sexe sur les métiers et les débouchés en terme d'emplois.
- Travailler à l'émergence d'un réseau de témoins et de personnes ressources (modèles identificatoires), de professionnel-les ambassadrices et ambassadeurs de la mixité des métiers.

En matière d'accompagnement sur les parcours de formation dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et plus particulièrement métallurgique, des transports et de la logistique :

- Accompagner et suivre les jeunes filles et les femmes pour faciliter leur accès, leur intégration et leur maintien en formation qualifiante ;
- Les aider dans la recherche d'un stage en s'appuyant sur les ressources de l'organisme de formation et/ou de la branche concernée,
- Veiller à l'issue de la formation que les femmes bénéficient des mêmes opportunités que les hommes pour accéder à un emploi durable et de qualité dans les secteurs pour lesquels elles/ils se sont formé/es.
- Participer à la mise en oeuvre d'un veille au niveau régional pour le suivi des parcours de formation.

En direction des partenaires impliqués dans cette charte des branches et de leurs réseaux d'entreprises :

- Susciter et participer aux travaux de sensibilisation, aux réflexions et échanges de savoirs et de pratiques pour la construction de la mixité et l'intégration des principes de non discrimination et d'égalité en matière d'insertion, de recrutement et de formation.
- Mieux travailler en synergie pour favoriser les pratiques non discriminantes de positionnement et de recrutement (éviter les pré-requis et les jugements stéréotypés qui produisent une sélection éliminatoire de profils diversifié).

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Nicole Gadrey
Présidente du Collectif Régional pour l'Information et la Formation des femmes



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle, afin de continuer à favoriser l'emploi des femmes, **la Fédération Française du Bâtiment Nord - Pas-de-Calais** s'engage à :

- continuer à communiquer, sensibiliser et convaincre nos adhérent-es concernant l'intérêt de la mixité de nos métiers et les bonnes pratiques pour la construire ;
- poursuivre la communication sur nos métiers dans le respect de la dignité des personnes et des relations égalitaires entre hommes et femmes ;
- faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande pour le recrutement de femmes sur des formations et/ou des emplois techniques.

Pour mener à bien ces objectifs :

En direction des publics de jeunes filles et garçons en orientation scolaire, hommes et femmes en définition de projet professionnel :

- continuer à favoriser la découverte métiers et dispenser une information de qualité, sans a priori ni discrimination de sexe, sur le secteur, permettant ainsi aux filles et aux garçons/aux hommes et aux femmes d'élargir leurs perspectives de formation et d'emploi ;
- poursuivre la construction d'outils de communication pour élargir les intérêts, susciter des vocations et permettre aux hommes comme aux femmes, quels que soient leur âge, leur origine, de déployer tous leurs potentiels dans les métiers du bâtiment ;
- ouvrir à tous et à toutes les portes de l'entreprise (visites de découverte, immersion en milieu du travail, etc.).

En direction des organismes de formation et autres structures de professionnalisation et/ou de conseil :

- renforcer le travail de présentation du secteur et des métiers du bâtiment en mettant bien en avant le fait que le Bâtiment est ouvert aux femmes comme aux hommes ;
- favoriser les pratiques non discriminantes de positionnement et de recrutement ;
- favoriser l'apprentissage et l'intégration des femmes et des hommes sur les postes où elles/ils sont peu présent/es.

En direction des entreprises de notre secteur :

- poursuivre l'information auprès des entreprises en s'appuyant sur des exemples de réussite ;
- communiquer aux entreprises les candidatures des hommes et des femmes motivés par les métiers du bâtiment.

Soucieuse de bénéficier de publics toujours mieux préparés, toujours plus motivés et de les intégrer de manière optimale, la FFB NPDC reste en veille au sujet de tous les types d'information qui peuvent être donnés aux personnes en cours d'orientation, toutes les mesures mobilisables en faveur de l'emploi des femmes, de tous les accompagnements possibles vers l'emploi durable.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Benoît Loison

Président de la FFB Nord-Pas de Calais



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle, **la Branche Professionnelle du Transport et de la Logistique** s'engage :

En direction des publics par l'orientation scolaire et professionnelle :

- Dispenser une information sans a-priori ni discrimination de sexe sur les métiers et présenter un panel diversifié de filières formations, de métiers et des opportunités d'emplois.
- Favoriser l'orientation des jeunes filles sous statut scolaire vers les formations initiales ; faire connaître les larges possibilités ouvertes par l'apprentissage.
- Lors des actions de communication (salons, forum, ..) de la branche, montrer la place des femmes dans les métiers des transports et de la logistique, l'ouverture du secteur à des profils mixtes sur l'ensemble des métiers, renforcer les témoignages donnant à voir les bonnes pratiques.
- Formaliser et renforcer les pratiques non discriminantes de positionnement et de pré-recrutement.

En direction des entreprises de notre secteur :

- Sensibiliser les entreprises sur l'égalité des chances hommes/femmes et notamment en relayant les expériences des entreprises en faveur de la mixité des métiers et des emplois et en diffusant plus largement ces bonnes pratiques.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

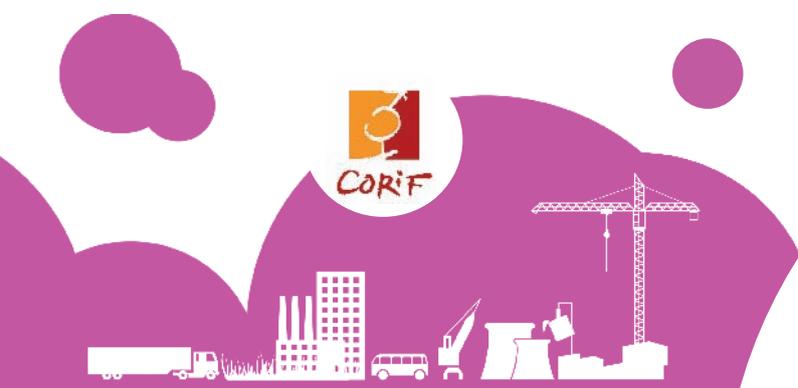
Bruno Bianchi,
Directeur Central des Régions Nord Est de Promotrans

Patrick Bouchez,
Président TLF Nord/Picardie

Gérard Coquidé,
Président de la FNTR

Patrick Carré,
Délégué Régional de AFT

Patrice Lebeda,
Président de la FNTV 59



Et pourquoi pas Vous ?

ELLE

OU

LUI

C'est pareil

Charte en faveur de la "mixité et l'égalité professionnelle"

En vertu de la charte régionale en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle, **l'UIMM Nord Pas de Calais représentée par son Président, Monsieur Jean-Claude STEVENARD**, s'engage à :

- Mieux communiquer sur nos métiers dans le respect de la dignité des personnes et des relations égalitaires entre hommes et femmes.
- Permettre aux filles et aux garçons/ aux hommes et aux femmes d'élargir leurs perspectives de formation et d'emploi en les informant sur nos métiers.
- Veiller à éviter les pré-requis et les jugements stéréotypés dans les procédures de sélection à l'entrée des formations ou pour accéder à l'entreprise.

Pour mener à bien ces objectifs :

En direction des professionnels de l'insertion professionnelle et de l'emploi :

- Sensibiliser les professionnels à nos métiers au moyen de journées et/ou demi-journées de visites du CFAI et/ou d'entreprises.
- Travailler en lien avec le Corif sur leurs représentations et co-construire les outils et argumentaires dont ils ont besoin dans leur mission de conseil auprès du public.
- Informer les structures de nos opportunités d'emploi et/ou de formation sur le territoire.

En direction des publics et notamment ceux en définition de projet professionnel :

- Continuer à favoriser la découverte de l'entreprise et des métiers de façon générale par tous.
- Les informer sans à priori sur les métiers et sur les débouchés en termes d'emplois notamment lors de nos participations aux forums et salons de l'orientation.
- S'appuyer sur des témoignages d'hommes et de femmes qui exercent ou ont exercé le métier et/ou favoriser l'échange entre ces personnes et les publics.

En direction des entreprises de notre secteur :

- Continuer à sensibiliser nos entreprises à l'intérêt de la mixité de nos métiers et aux bonnes pratiques pour la construire.
- Communiquer aux entreprises les candidatures des hommes et des femmes motivés par nos métiers.

Fait à Lille, le 8 Novembre 2010

Jean-Claude Stievenard
Président de l'UIMM Nord Pas-de-Calais

